Rapport d'activité

bilan 2014
objectifs 2015

2014

Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt
Pays de la Loire

5 rue françoise Giroud
44275 Nantes Cedex 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Edito

C’est avec plaisir que je vous invite à découvrir le bilan d’activité 2014 de la Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.

Placée sous l’autorité du préfet de région, la DRAAF pilote le déploiement des politiques publiques portées par le ministère de l’agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt.

Ces politiques publiques ont trait à la compétitivité des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières et aux dispositifs d’aides nationales et européennes destinés à les accompagner. Elles s’attachent à la promotion d’une alimentation saine, diversifiée et accessibles à tous, et au rayonnement de l’enseignement agricole, qui accompagne les mutations de l’agriculture et du monde rural à travers la pluralité de formations offertes.

L’année 2014 aura particulièrement été marquée par des travaux fondateurs qui se poursuivront dans les prochaines années. La DRAAF a contribué activement à l’élaboration du nouveau programme de développement rural régional 2014/2020. Elle s’est attachée à la mise en œuvre du plan agroécologique, porteur de la triple performance de l’agriculture : économique, environnementale et sociale. Le dispositif d’accompagnement de l’installation en agriculture a été rénové, dans l’objectif de le rendre accessible au plus grand nombre. La région des Pays de la Loire est également dotée d’un nouveau projet régional de l’enseignement agricole, dont la robustesse résulte de la richesse et de la diversité des échanges qui ont présidé à son élaboration. Les actions favorisant le développement des industries agroalimentaires ont été identifiées et rassemblées dans le plan régional qui leur est dédié.
Ces travaux ne doivent pas occulter les actions de long terme, portées tout au long de l’année au bénéfice d’une alimentation saine et de qualité, comme les contrôles réalisés dans ce cadre.

Reflet des thèmes ou moments forts de l’année qui vient de s’écouler, ce bilan est le fruit d’un parti pris : celui d’une approche globale, non exhaustive, au bénéfice d’illustrations et d’informations sur notre secteur d’activité, que nous espérons utiles à l’appréhension par nos lecteurs des enjeux de la deuxième région agricole française.

Je vous souhaite une bonne lecture.

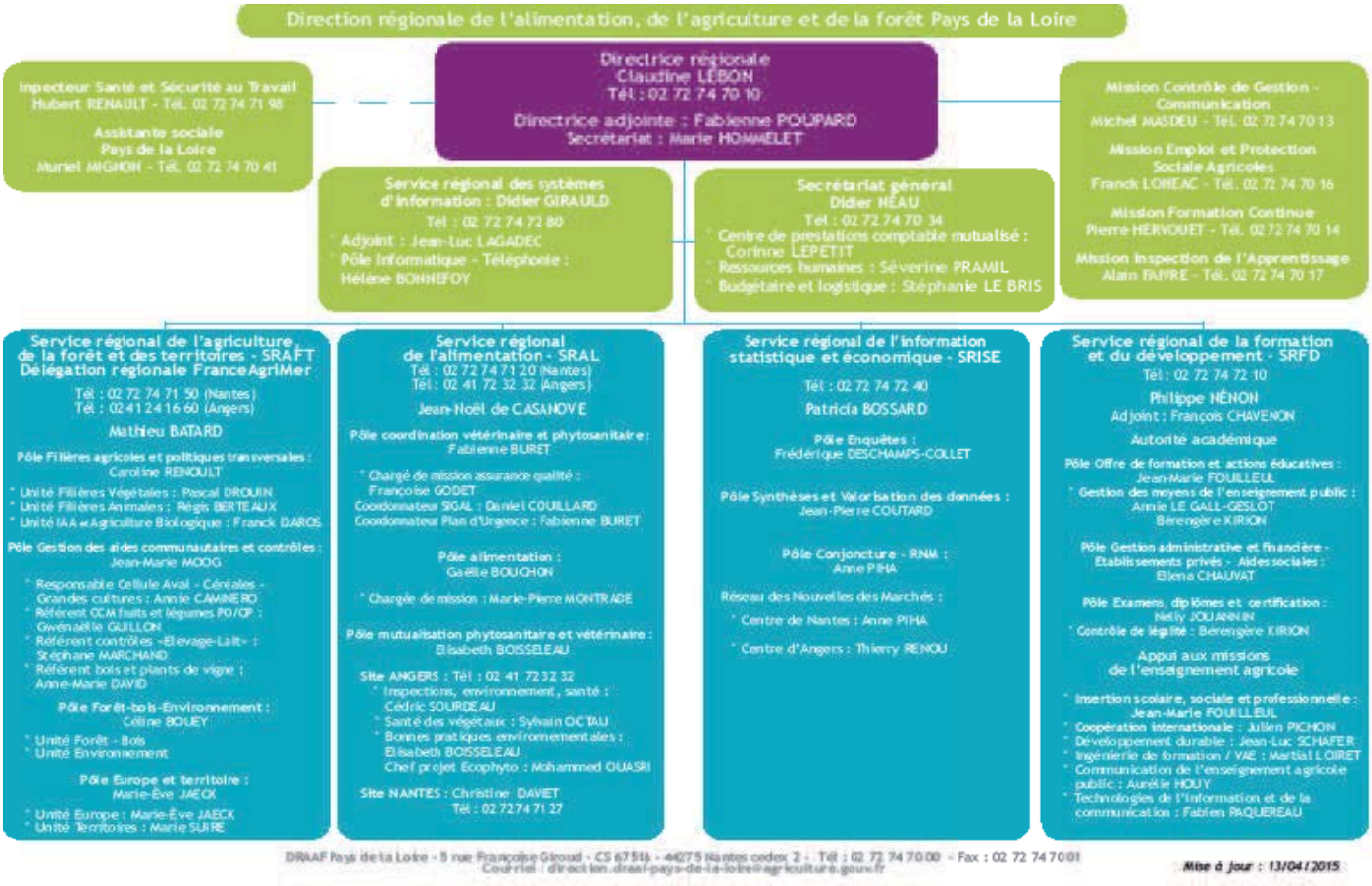

AGENDA 2014

14 mars

FEADER

signature de la convention tripartite entre l'état, l'agence de service et de paiement (ASP) et le conseil régional des Pays de la Loire, par laquelle l'état confie l'autorité de gestion des fonds européens du FEADER à la Région. Pour la période 2014-2020, cette gestion couvrira 457 millions € de Feader. 2014 a été une année de transition et de préparation du nouveau programme de développement rural. La convention a permis de prolonger pendant 1 an les mesures d'intervention inscrites dans la programmation 2007-2013.

9 avril

Conseil de bassin viticole

présentation des travaux menés, en concertation avec les principaux acteurs de la filière, afin de définir un projet stratégique pour le bassin viticole Val de Loire-Centre.

24 juin

Nitrates

le programme d'actions régional de protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole à mettre en œuvre dans les zones vulnérables des Pays de la Loire, a été validé, après une période de consultation de 2 mois, par arrêté préfectoral.

4 septembre

rentrée scolaire au Grand Blottereau

la rentrée 2014 a vu l'intégration du lycée privé du Grand Blottereau à Nantes dans l'établissement public Jules Rieffel de Saint-Herblain, constituant ainsi un pôle public complet d'enseignement agricole dans le bassin nantais.

25 septembre

CRIT

le comité régional installation-transmission a été installé le 25 septembre 2014. La nouvelle stratégie régionale d'accompagnement des jeunes installés agricoles, qui se substitue dorénavant aux critères départementaux, a été validée.

12 novembre

comité stratégique filière alimentaire

suite à la tenue des assises de l'agro-alimentaire en 2013, le conseil régional et l'état, en partenariat avec les acteurs professionnels (Ligeriaa, Coop de France Ouest, chambres consulaires, INRA, ONIRIS), ont élaboré un plan d'action régional, présenté le 12 novembre à la préfecture de région.

Le soutien aux filières

L'agriculture est un secteur économique essentiel pour la région Pays de la Loire, puisque la production agricole représente près de 10 % de la production agricole nationale (7,5 milliards €). Les agriculteurs ligériens exploitent 2 205 000 ha (Surface agricole utilisée), dont 52% de terres arables. La région compte 34 300 exploitations dont les trois quarts sont moyennes et grandes. L'agriculture concerne près d'un quart de la population active régionale.

Si **l'élevage constitue l'orientation principale de l'agriculture ligérienne** (56 % de la valeur des productions), avec comme activités dominantes le **lait** et la **viande bovine**, suivie des productions avicoles et porcines, la région se caractérise également par la **grande diversité des productions végétales**. Ainsi, à côté des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées sont très développées (horticulture, arboriculture, maraîchage, viticulture, semences et plantes médicinales et à parfum).

Un quart des salariés de l'industrie ligérienne travaille dans l'agroalimentaire

Les entreprises agroalimentaires régionales ont réalisé 11,6 milliards € de chiffre d'affaires et 1,9 milliard € de valeur ajoutée en 2012, plaçant les Pays de la Loire au **deuxième rang des régions françaises**. Les industries de la viande, du lait et de la boulangerie-pâtisserie industrielle concentrent plus des trois quarts de l'agroalimentaire régional, que ce soit en termes d'emploi, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée ou d'export. En 2014, les industries agroalimentaires concourent à 18% des montants exportés par la région (10% en France).

La région possède un tissu d'entreprises riche et varié. Celles de moins de 250 salariés côtoient de grands groupes industriels leaders au niveau national. Même si elles ne mobilisent que la moitié de l'emploi du secteur, ces PME jouent un rôle important dans l'aménagement du territoire. Les industries agroalimentaires concentrent 24% des salariés de l'industrie régionale, contre 17% en France.

Le pôle breton VALORIAL, consacré au secteur agroalimentaire, a étendu son périmètre géographique aux Pays de la Loire, où est également implanté le pôle de compétitivité à vocation mondiale, VEGEPOLYS, au service des filières du végétal spécialisé.

Une industrie du bois forte malgré un faible taux de boisement

La surface forestière des Pays de la Loire s'élève à 346 000 hectares, soit 2 % du total national. Le taux de boisement moyen est de 11% contre 30 % au niveau national. Les essences feuillues, notamment le chêne, représentent plus des deux tiers du volume total sur pied de la région. Le pin maritime est la première essence résineuse. En 2013, la forte hausse de la récolte de bois profite particulièrement au bois d'énergie. Les forêts privées des Pays de la Loire couvrent près de 90 % de la surface boisée, contre une moyenne nationale de 75 %. Leur fort morcellement pose des problèmes de gestion de la ressource, en termes de patrimoine et d'entretien.

La filière bois positionne les Pays de la Loire en troisième position des régions françaises, grâce à ses activités de transformation : menuiserie, ameublement, construction.

Initiée fin 2013, une **étude sur la filière bois** a été menée en partenariat entre services de la DRAAF, l'INSEE des Pays de la Loire et Atlanbois, association interprofessionnelle pour la promotion du bois en région. Elle a été publiée le 3 juin 2014, la veille de l'ouverture du Carrefour International du Bois (organisée tous les 2 ans à Nantes, cette manifestation rassemble plus de 500 exposants et 10 000 visiteurs, tous professionnels, en provenance de 60 pays). En actualisant la connaissance des acteurs de la filière avec des données économiques récentes, l'étude a permis de mesurer **la place du secteur dans la région ainsi que ses perspectives de développement.** La démarche s'inscrivait aussi dans la mise en place du **programme triennal sur le bois et du plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois.**

2014, année de transition pour le tranfert de l'autorité de gestion des aides du 2nd pilier

2014 : dernière année du PMBE, du PPE et du PVE et définition du PCAE régional

Dans le cadre du volet 2 de la transition du programme de développement rural, **192 dossiers ont reçus un soutien financier au titre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage** (bovins, ovins, caprins) représentant un montant de 2,6 millions € (Etat et Feader) et **98 au titre du plan de performance énergétique** représentant un montant de 0,7 millions €. Dans le cadre du **plan végétal environnement, 98 dossiers** ont obtenu un soutien financier pour un montant de 0,85 millions €.

La déclinaison régionale du **plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)** a été construite à la faveur de nombreuses réunions de concertation avec les représentants du conseil régional, nouvelle autorité de gestion des crédits européens, de la DRAAF et des professionnels agricoles. Compte tenu de la diversité des filières animales et végétales en Pays de la Loire, il a été décidé d'adopter un volet animal et un volet végétal distincts. Le PCAE végétal régional pourra s'articuler avec les appels à projets de FranceAgrimer pour les investissements dans les serres horticoles et maraîchères (crédits FEADER).

Les projets seront sélectionnés en 2015 à l'issue d'appels à projets, sur la base de leurs **engagements en faveur de la transition énergétique, de la compétitivité des exploitations, de l'amélioration des impacts environnementaux**. Les porteurs de projet devront également réfléchir à une démarche de progrès sur leur exploitation dans le domaine de l'agro-écologie.

Bilan programmation 2007-2014 :
. 1 145 dossiers PVE soutenus, principalement au titre de l'enjeu « eau »
. 4 227 dossiers PMBE
. 1 899 dossiers PPE

Installation : définition de la politique régionale

En 2014, **565 projets d'installation** ont été accompagnés pour une dépense globale de 5,9 M€ (Etat et FEADER).

L'année 2014 a été marquée par l'élaboration de la politique régionale de l'installation financée dans le cadre du programme de développement rural régional, avec la création d'une nouvelle instance de gouvernance : **le comité régional de l'installation et de la transmission (CRIT)**, installé officiellement le 25 septembre 2014. Les travaux réalisés en concertation étroite avec la profession et co-animés par la DRAAF et la Région ont permis de :
. arrêter la déclinaison régionale du principal dispositif de cette politique, l**a dotation jeune agriculteur (DJA).**

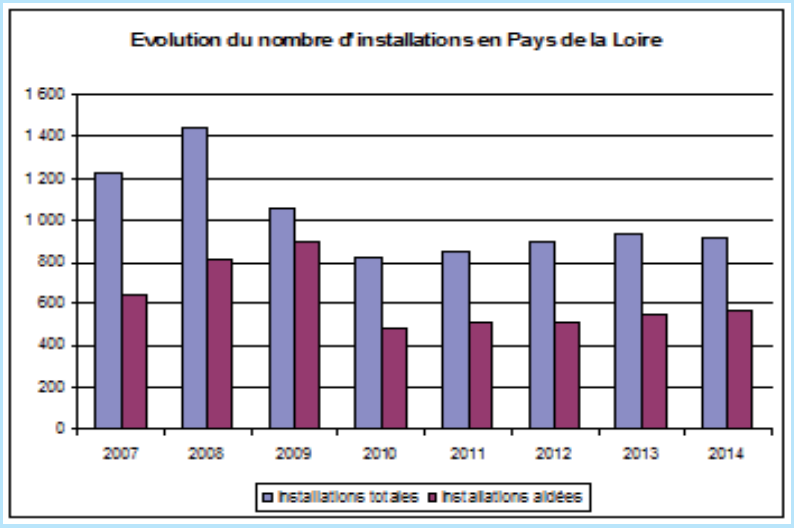

. labelliser à compter du 1er janvier 2015 et pour une durée de 3 ans, **les structures d'accompagnement à l'installation** : Point Accueil Installation Transmission (PAIT), Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP), centres habilités pour la mise en place du stage collectif obligatoire « 21H ».

L'impact de la nouvelle PAC en Pays de la Loire

A l'échelle nationale, la nouvelle PAC 2014-2020 occasionnera un redéploiement des soutiens des filières de grandes cultures vers les filières d'élevage. En corollaire, cette réorientation se traduira par un rééquilibrage financier des régions de l'Ouest et du Nord vers celles de l'Est et du Sud de la France.

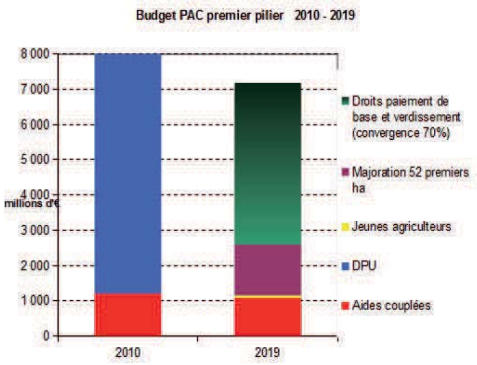

Entre 2010 et 2019, l'enveloppe nationale consacrée aux aides du premier pilier devrait se réduire de l'ordre de 10 %, mais avec un transfert de crédits important (de l'ordre de 3%) vers le second pilier, permettant de soutenir notamment, le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs, la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques, le soutien à l'agriculture biologique, l'indemnité compensatoire de handicap naturel. **En Pays de la Loire, la baisse des aides directes atteindra 12 %**. La perte de 85 M€ touchera en particulier les éleveurs de bovins viande et laitiers. Malgré cette diminution, plus de quatre exploitations sur dix bénéficieront d'une hausse de leurs aides. En parallèle, le budget régional des aides du second pilier a été renforcé, passant à **457 millions € de crédits FEADER** pour la période 2014-2020 (contre 206 millions € sur la programmation 2007-2013).

Conjoncture 2014

L'année 2014 a été marquée par une **très bonne récolte régionale en grandes cultures, et des prix globalement en baisse** :

. l'offre abondante en légumes surpasse la demande. Seuls les légumes de serre ont retrouvé une conjoncture favorable au dernier trimestre

. malgré l'embargo russe, la concurrence internationale et les prix parfois anormalement bas, **les ventes de pommes sont restées fluides**

. la récolte **viticole** a retrouvé un niveau correct

. suite au retour sur le marché des vaches de réforme, abattages et production de **viande bovine** ont progressé

. une collecte élevée et un prix du lait baissier au dernier trimestre ont caractérisé la **campagne laitière**

. dans un marché européen très concurrentiel, le cours moyen annuel du porc a baissé de 7%

. les abattages de **volailles** se développent dans un contexte de réduction des prix producteurs

Adoption d'un contrat régional agro-alimentaire

L'industrie agroalimentaire est un secteur majeur en Pays de la Loire, avec 24% des emplois salariés de l'industrie régionale, contre 17% en moyenne nationale.

Suite aux assises de l'agro-alimentaire tenues en 2013, la DRAAF a participé, en lien étroit avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et la DIRECCTE, ainsi que les principaux acteurs du territoire (notamment Ligeriaa, Coop de France Ouest, l'association interconsulaire 909, et la plateforme d'innovation CAP Aliment), à l'élaboration du **plan d'action régional agro-alimentaire, qui a été validé en comité de filière alimentaire le 16 avril 2014.**

Il comporte 24 actions réparties en **7 leviers d'action : innovation ; performance industrielle des filières ; financement ; marchés et internationalisation ; emploi et compétences ; enseignement supérieur et recherche ; qualité, sécurité et respect de l'environnement.**

L'action de l'Etat en région en faveur de la filière alimentaire vise essentiellement trois buts :

. soutenir les démarches collectives au sein de la filière en matière **d'innovation, d'export, de compétences et renforcer le lien amont-aval** ;

. favoriser une **alimentation sûre, de qualité, respectueuse de l'environnement** ;

. assurer un **relais de proximité auprès des industriels** : faire connaître les dispositifs, faciliter les démarches et effectuer un suivi conjoncturel de la filière à l'échelle régionale

La charte agroalimentaire a mobilisé un financement ETAT (DRAAF et DIRECCTE) à hauteur de 230 000 € pour un coût total de 846 000 € en faveur de **la formation des salariés, en priorité des petites et moyennes entreprises, du développement de CQP (certificat de qualification professionnelle) inter-entreprises pour les managers de proximité, et du recrutement sur zone** avec un plan de formation d'adaptation au poste (lait infantile) opéré par la laiterie de Craon en lien avec Pôle Emploi. **En 2015, la filière avicole sera intégrée à la charte** qui sera mise en œuvre sur 3 axes (sécurisation des parcours professionnels, qualité de vie au travail, GPEC). En agriculture, la démarche d'identification en emplois et compétences sur l'ensemble des filières agricoles (observatoire AREFA / DRAAF / DIRECCTE / POLE EMPLOI/ CARIF OREF) a permis au secteur agricole d'être représenté dans les services publics de l'emploi (le service public de l'emploi dans les territoires, piloté par l'Etat, comprend les représentants des principaux opérateurs chargés de la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau territorial). En 2015 cette présence sera renforcée notamment dans les zones d'intervention prioritaire, mais aussi plus globalement en formant les acteurs des réseaux d'accueil et des maisons de l'emploi, et en continuant à favoriser l'accès des demandeurs d'emploi au dispositif ADEMA financé par le FAFSEA (formation de découverte des métiers agricoles).

Produisons autrement

S'engager en faveur de l'agroécologie

La préoccupation environnementale est depuis longtemps prise en compte par les acteurs professionnels des Pays de la Loire. Ainsi, 10 projets ont été retenus en 2014 (sur 103 au niveau national) dans le cadre de l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agroécologie » financé sur crédits CASDAR, concernant 225 agriculteurs, sur des sujets variés tels que l'agroforesterie, la méthanisation, la conservation des sols, l'autonomie protéique...
Le conseil régional des Pays de la Loire a également pris en charge l'animation de 7 projets bien classés au niveau régional mais non retenus par la sélection nationale.

L'enseignement agricole public des Pays de la Loire est également mobilisé vers la transition agroécologique *: l'appel à projets pilotes « transition agroécologique des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole » financé par le CASDAR en 2014 a permis de promouvoir* ***deux lauréats en Pays de la Loire*** *: les lycées agricoles publics d'Angers le Fresne et du Mans, à travers deux entrées majeures que sont la biodiversité et l'agroforesterie.*

La DRAAF a organisé **un séminaire régional de sensibilisation à l'agroécologie** qui a rassemblé le 15 avril 2014 au lycée agricole d'Angers plus de 110 personnes de la DRAAF, des DDI, des établissements publics et privés partenaires de la DRAAF et de l'enseignement agricole public. Les objectifs visaient à identifier les différentes dimensions de l'agroécologie, appréhender les dispositifs contribuant à sa mise en œuvre, intégrer cette notion dans les missions des agents du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

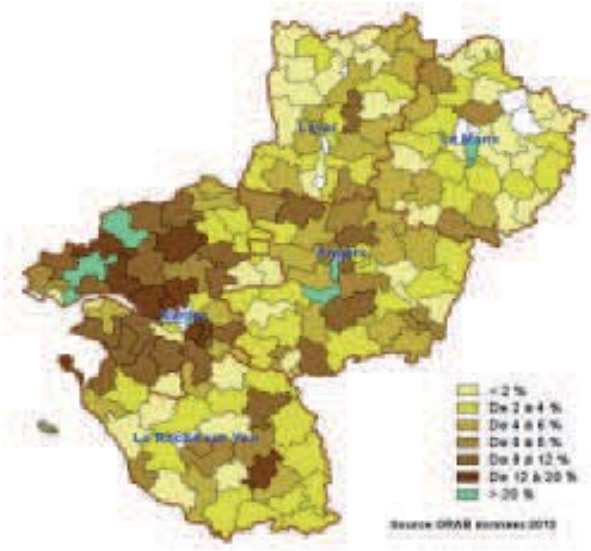

AMBITION BIO

En 2013, la région comptait plus de **2 000 exploitations certifiées ou en conversion agriculture biologique** (6 % des exploitations ligériennes) sur près de 110 000 hectares (5% de la SAU régionale) plaçant les Pays de la Loire au 6ème rang national. 160 000 € ont été engagés dans des actions de structuration et de soutien à la conversion conduites par la Chambre d'agriculture, l'interprofession INTERBIO et à la Coordination régionale à l'agriculture biologique (CAB).

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

L'observatoire régional des produits phytosanitaires, mis en œuvre à l'initiative de la DRAAF, a révélé une baisse de 22% des quantités de substances achetées entre 2008 et 2012, en moyenne triennale.

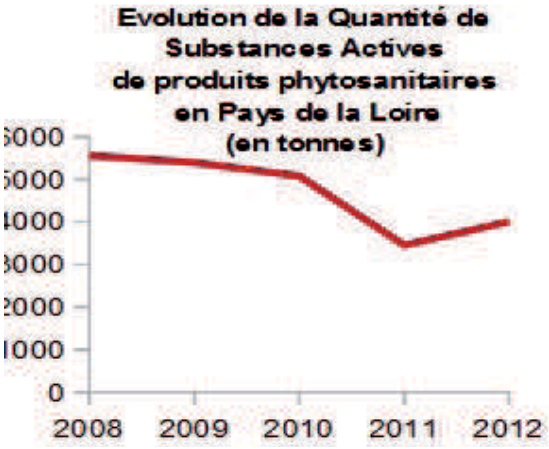

Les premiers enseignements du réseau Dephy, constitué de 230 fermes, montrent la possibilité de réduire le recours à ces produits tout en maintenant les performances économiques. De nombreux documents ont été publiés pour décrire ces systèmes de cultures, les leviers mobilisables, assortis de témoignages d'agriculteurs.
Des plaquettes et des vidéos sur la protection des utilisateurs ont été diffusés; 92 jardineries ont adopté une charte pour réduire la vente de produits phytosanitaires, et une cinquantaine d'actions de communication ont promu les change-

Depuis 2009, plus de 22 000 agriculteurs ligériens ont acquis un certiphyto « décideur » ou « opérateur » en exploitation agricole !

Les enquêtes pratiques culturales (PK) du SSP

Depuis le lancement d'Ecophyto en 2008, la fréquence et le périmètre des enquêtes sur les pratiques culturales réalisées par le service statistique du Ministère de l'agriculture s'accroîssent. Les informations obtenues sont utiles à l'appréciation de l'effet des politiques publiques mises en œuvre (directive nitrates et plan Ecophyto notamment).

En 2014, le SRISE Pays de la Loire a publié onze fiches analysant l'évolution des interventions techniques sur les grandes cultures. De 2001 à 2011, la réduction des niveaux de fertilisation azotée ressort de façon évidente. Les pratiques phytosanitaires affichent des évolutions moins marquées à ce jour et plus dépendantes de la nature de la culture étudiée.

Enjeu Eau

En 2014, la finalisation des cahiers des charges des mesures proposées aux exploitants agricoles a conduit à une réflexion agroenvironnementale au niveau de l'exploitation. Ceci s'est traduit par une proposition plus large de mesures système, avec un effort marqué sur le raisonnement de l'usage des produits phytosanitaires et sa réduction.

Trois bassins versants concentrent 40 % des prélèvements d'eau d'irrigation de la région

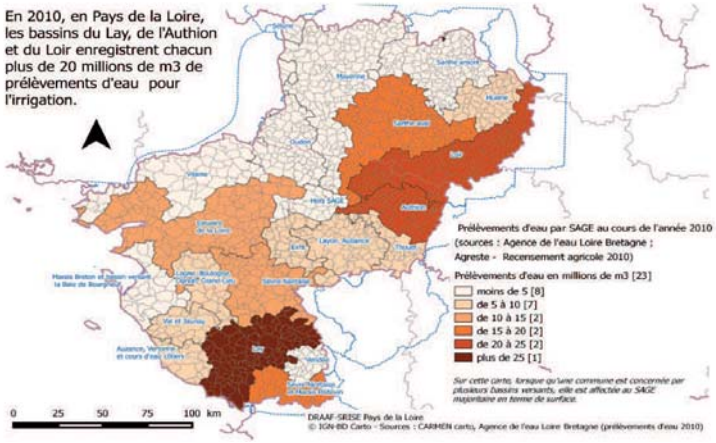

Afin de dresser un diagnostic des cultures irriguées, des quantités d'eau prélevées et de l'origine de l'eau d'irrigation, les données du recensement agricole, des données DDT(M), des données Agence de l'eau ont été mobilisées. L'étude a dénombré 5 900 irrigants, identifié l'importance des surfaces en maïs (2/3 des surfaces irriguées).
200 millions de m3 d'eau sont prélevés annuellement. Trois bassins versants concentrent 40 % des prélèvements.

Du bilan de la programmation 2007-2014 à la mise en place des nouvelles MAE

Afin d'accompagner la mise en place des Mesures Agro-environnementales et Climatiques et le transfert de la gestion du FEADER à la Région, la DRAAF a initié en 2014, un bilan analytique des engagements MAE de la programmation précédente 2007-2013 afin de définir la politique régionale de ce type de mesures.
Plus d'une centaine de cartes et documents de travail a été réalisée dans le cadre des travaux géomatiques de la DRAAF.

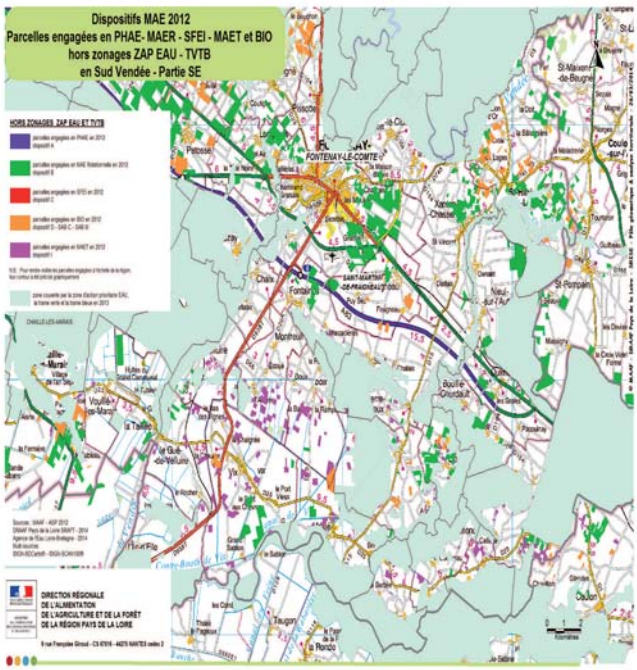

MAE : bilan 2014 et évolutions 2015

Enjeu Biodiversité

L'année de transition 2014 a fait évoluer les objectifs des MAE vers une plus grande intégration des enjeux environnementaux de forte valeur qualitative.
L'émergence de l'engagement « gestion des milieux humides », qui cible le maintien de pratiques extensives sur les prairies remarquables en zones humides, devrait favoriser sur ces milieux prioritaires un élevage extensif, une faible valorisation azotée et une absence de traitements phytosanitaires.
Cet engagement, socle de la politique agro-environnementale de la région, sera associé selon les territoires, à des engagements parcellaires à forte valeur ajoutée sur des enjeux spécifiques.

Directive nitrates

2014 a vu la signature de l'arrêté préfectoral relatif au **plan d'action régional 5ème programme nitrates**. Deux axes de ce plan illustrent la démarche agroécologique :

. **consolider la couverture végétale des sols** pour limiter les fuites d'azote au cours des périodes pluvieuses, en particulier avec la mise en place de mesures spécifiques (semis sous couvert ou mesure reliquat post récolte) en cas de retour du maïs trois années et plus sur le même îlot.

. **amener les exploitants à s'interroger sur leur pratique de fertilisation azotée** quand un seuil moyen d'apport azoté à l'exploitation est dépassé.

La fertilisation azotée reste une composante essentielle du rendement et l'atteinte de son équilibre, gage de la réduction du risque de fuite des nitrates, relève d'un travail permanent en lien avec le renouveau des connaissances et des techniques culturales dans le cadre de l'agroécologie.

La consommation d'espace à l'échelle communale

En 2014, un partenariat entre la DRAAF et la DREAL a débouché sur le calcul, pour chaque commune ligérienne, des surfaces dédiées à l'agriculture, la forêt, les masses d'eau, les voiries et l'habitat. Ce travail permet déjà pour certaines catégories d'espaces de calculer des indices de consommation d'espace. En 2014, les données ont été mises à disposition des DDT(M). Elles seront ouvertes au grand public début 2015 et actualisées chaque année.

Enseignement agricole

Près de 9500 candidats se sont présentés aux examens cette année. Avec un taux de réussite global de 86,11 %, les Pays de la Loire se placent au 2ème rang national.

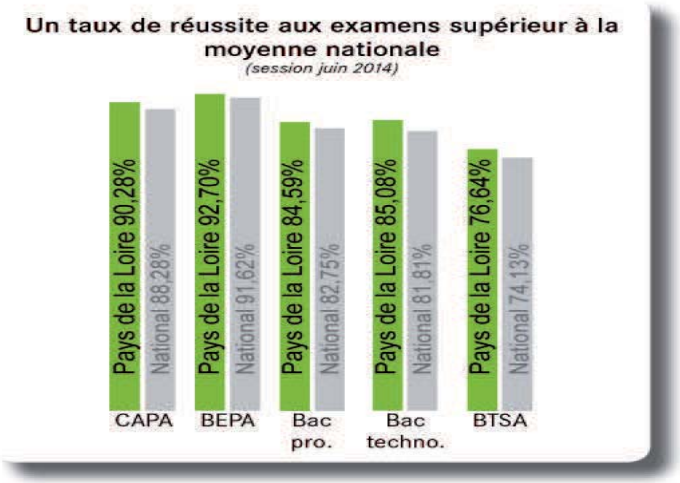

Inaugurée par la visite du Ministre M. Le Foll dans deux maisons familiales rurales sarthoises, la rentrée scolaire s'est caractérisée par le maintien de la place de l'enseignement agricole dans le dispositif général d'enseignement des Pays de la Loire, avec **10 % des effectifs totaux**, et 25 % des effectifs des filières professionnelles

La répartition entre les familles d'enseignement est de **19 % des élèves dans 11 établissements publics et de 81 % dans le secteur privé**, quasiment à parité entre l'enseignement privé temps plein et le rythme approprié en maisons familiales rurales.

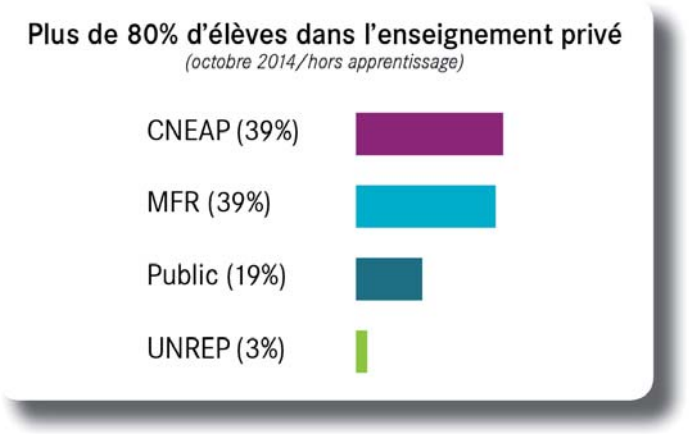

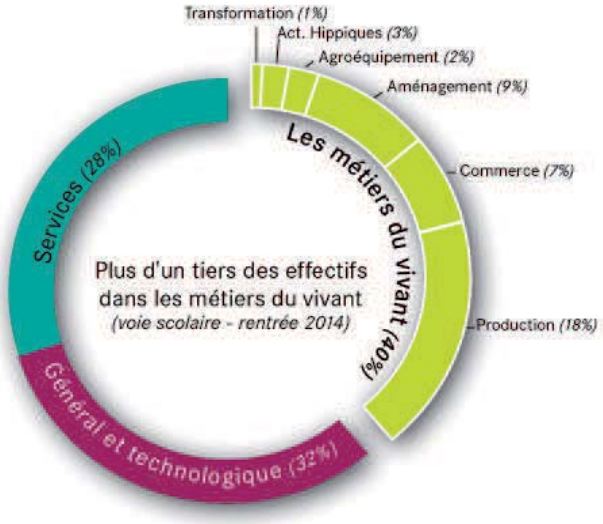

Un élève sur 4 est scolarisé dans une formation des métiers du vivant, et près d'un sur 3 en filière « Services ».

Priorité réaffirmée de l'enseignement agricole, **la coopération internationale**, en faveur des élèves et des équipes pédagogiques, a connu un événement de dimension régionale avec l'organisation au lycée du Fresne à Angers de la **première Journée régionale de la coopération internationale**, associant l'ensemble des établissements publics et privés. Elle s'est déroulée autour de la thématique « le monde bouge, la coopération internationale aussi ».
Elle était de plus couplée avec un atelier thématique du projet régional de l'enseignement agricole (PREA), consacré à l'ouverture à l'international, l'Europe et la mobilité des jeunes.

Le projet régional de l'enseignement agricole

En construction depuis 2013, le PREA 2013-2017 a vu se mettre en place en 2014 son plan d'actions, décliné par les 4 composantes de l'enseignement agricole au travers de fiches-action, et validé par le Comité régional de l'enseignement agricole (CREA) de juin 2014.

Sont ainsi mis en œuvre les **4 objectifs stratégiques** du projet régional :

. la promotion sociale et la réussite scolaire,
. la contribution aux besoins des formés et des secteurs professionnels,
. l'enseignement à produire autrement,
. l'ouverture à l'international, l'Europe et la mobilité des jeunes

La conduite du projet s'appuie sur une **gouvernance régionale multipartenariale** associant l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole, à double niveau :
. au niveau stratégique au sein du Comité Régional de l'Enseignement Agricole, chargé de valider ses grands axes et ses évolutions;
. au niveau opérationnel par un comité de pilotage conduisant les réflexions et analyses, faisant des propositions au CREA, et assurant la promotion du projet.
Le PREA a en outre intégré dès sa construction des modalités d'évaluation annuelle et d'ajustements permanents, pour améliorer sa pertinence au regard des évolutions de l'enseignement agricole.

Sécuriser la production et promouvoir notre modèle alimentaire

La sécurité sanitaire des aliments repose sur des actions de prévention, de coordination et de contrôle des denrées agricoles depuis la production jusqu'à la commercialisation. La lutte contre les maladies participe à cette sécurité.

Les plans de surveillance et de contrôle contribuent à la vérification de la **conformité des denrées animales et végétales**, des produits d'origine animale ou destinés à l'alimentation animale et permettent de recueillir des données en vue de **l'évaluation de l'exposition du consommateur** aux dangers d'origine alimentaire. Ces plans apportent également des garanties sanitaires à l'importation et à l'exportation.
Dans ce cadre la région des Pays de la Loire a réalisé, en 2014, 8 351 prélèvements répartis selon des critères définis, tels le nombre d'élevages, la population exposée, le tonnage abattu, etc. Sept prélèvements ont donné lieu à des résultats défavorables avec mise en œuvre de mesures correctives.

En 2015 de nouveaux plans sont programmés : à titre d'exemple un plan de surveillance des pesticides dans le beurre, un plan expérimental de recherche du bisphénol A.

Exercice régional Influenza aviaire

Les exercices de gestion d'une épizootie constituent un **élément déterminant de la préparation des services** en vue d'une lutte efficace contre ces maladies. En 2014, le plan d'intervention sanitaire d'urgence contre **l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène** (IAHP) a été testé sur d'une part les mesures à prendre dans les élevages et établissements sensibles situés dans les périmètres de protection (3 Kms) et de surveillance (10 kms) et d'autre part dans un abattoir de volailles situé en zone de protection.

Cet exercice a mobilisé 26 agents situés dans 2 départements, dont 8 animateurs observateurs ainsi que le directeur et le responsable qualité de l'abattoir. Un tel exercice permet de familiariser les acteurs avec les plans d'urgence et d'améliorer les réactions des personnes.
Il s'inscrit dans un programme d'exercices obligatoires concernant la fièvre aphteuse, les pestes porcines et l'influenza aviaire hautement pathogène.

Contrôle des produits phytosanitaires

Epidémiosurveillance descultures dans le cadre de l'axe 5 du planEcophyto

457 inspections été menées sur l'utilisation et la distribution des produits phytosanitaires et 114 prélèvements opérés à la récolte pour vérifier la conformité des végétaux commercialisés.

Lors de la mise en oeuvre des plans de surveillance phytosanitaire du territoire, en été sur la tomate, le DRAAF-SRAL est attentif à toute attaque de bio agresseur (ici foyer de noctuelle potagère)

Surveillance du territoire dans le domaine végétal

La surveillance du territoire poursuit deux objectifs : la recherche de dangers sanitaires réglementés ou émergents, pour mettre en place les mesures de lutte adaptées et la surveillance des organismes nuisibles permettant de connaître la situation phytosanitaire de la région et de raisonner les itinéraires techniques.
Elle se traduit par la mise en place de 27 actions de surveillance sur des dangers spécifiques (dont un plan renforcé sur le nématode du pin), l'inspection des établissements producteurs de végétaux et de semences et le suivi de plus de 1 200 parcelles par 400 observateurs de 250 structures différentes. Ceci a conduit à la parution de 187 bulletins de santé du végétal toutes filières confondues. Les effets non intentionnels des produits phytosanitaires sont étudiés grâce au suivi des phénomènes de résistances et de la biodiversité sur 33 parcelles.

Gestion des organismes nuisibles

63 foyers d'organismes réglementés ont été suivi, dont 54 éradiqués. En particulier ont été traités un foyer de Sharka sur Prunus et un cas de Xylella fastidiosa sur caféier, nouvelle bactérie arrivée d'Italie potentiellement responsable de la redoutable maladie de Pierce sur la vigne.
Suite au travail mené avec les autorités officielles américaines, **12 conteneurs de pommes et poires ont été exportés aux USA, rouvrant ainsi un marché fermé depuis 30 ans.**

Éducation alimentaire de la jeunesse

Le 29 janvier 2015, lors du Comité Régional pour l'Alimentation à l'école Audencia-Nantes, a eu lieu la restitution des résultats du programme de recherche-action « **EducAlim** ». Une cohorte de 584 enfants choisis depuis le CE2 et suivis pendant 3 ans (c'est-à-dire jusqu'au CM2), a été étudiée parmi les classes d'un groupe d'écoles de Nantes et d'Angers, comprenant 9 écoles pilotes et 8 écoles témoins. Les enseignants et les personnels de cantine scolaire des deux villes ont été placés au centre de la démarche et impliqués dans toutes les phases d'« EducAlim ».

La mise en place du programme a permis d'accroître significativement la consommation de légumes chez les enfants participant à l'expérimentation, ainsi que leur curiosité envers les aliments.

Programme national pour l'alimentation : un dossier sélectionné par la région portant sur la typologie des politiques publiques de restauration collective durable et locale a été retenu par le comité national.

Lutte contre le gaspillage alimentaire
Différentes manifestations se sont déroulées le 16 octobre en région, dans le cadre de la journée nationale instaurée dans le cadre du pacte national de 2013 : information et sensibilisation, atelier cuisine anti-gaspi, réflexion sur l'esthétisme des fruits.

Habilitation régionale des associations d'aide alimentaire
Le décret n°2012-63 du 19 janvier 2012 prévoit, dans le chapitre consacré à la politique publique de l'alimentation du code rural et de la pêche maritime, l'ensemble des nouvelles dispositions réglementaires requises pour mettre en place un système d'habilitation destiné aux associations qui souhaitent recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire. En fonction de l'envergure des structures, nationale ou régionale, l'habilitation est accordée soit par les ministres chargés de l'alimentation et de la lutte contre l'exclusion sociale, soit par le préfet de région. Cette habilitation poursuit un triple objectif d'encadrement financier, sanitaire et de connaissance de la distribution de l'aide alimentaire. **En 2014, ce sont 53 associations œuvrant dans le secteur de l'aide alimentaire qui ont été habilitées par arrêté du préfet de région.**

Ressources humaines

Au 31 décembre 2014, la DRAAF comptait 198 agents administratifs et techniques dont 126 femmes et 72 hommes.
La moyenne d'âge des agents est de 50 ans. Elle est de 49,6 ans pour les femmes et 50,9 ans pour les hommes. La DRAAF a enregistré (hors mouvements internes) 7 entrées et 19 sorties, soit un taux de rotation de 7 %.

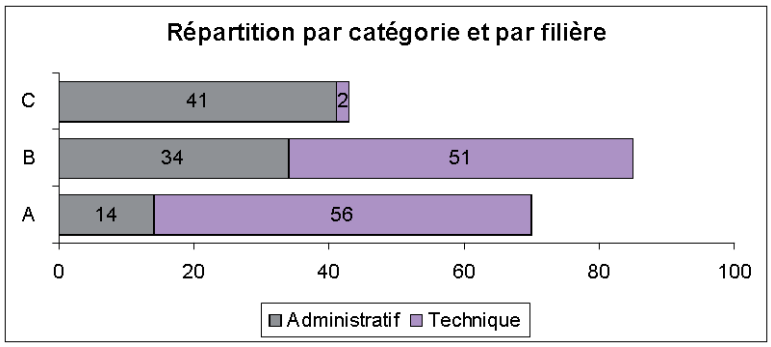

Bilan bugétaire

La gestion des crédits de vacataires pour l'ensemble des services de la région (DRAAF, DD(CS)PP et DDT(M)), toutes sources de financement confondues (BOP 215 et 206) s'est élevée en 2014 à 1 681 422 €. En région, 426 agents ont été recrutés sous contrat et sur quelques semaines, essentiellement pour faire face aux enjeux de la PAC (plan FEAGA et mise en œuvre des instructions de demandes d'aides).

Titre II : moyens humains complémentaires	
Enseignement agricole	37527,26
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentatio	36416,95
Conduite et pilotage des politiques de l'agric	85195,59
TOTAL	159139,80

Hors Titre II	
Enseignement agricole	59 280 685,22
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentatio	10 481 405,02
Conduite et pilotage des politiques de l'agric	1 056 193,03
TOTAL	70 818 283,27

Le centre de prestations comptables mutualisé (CPCM) exécute les dépenses et les recettes des budgets du MAAF et du MEDDE dans la région sur l'outil comptable Chorus. L'objectif interministériel fixé à 20 jours de délais de paiement pour 2017 est déjà atteint, 14 jours de délais ont été enregistrés en 2014 pour l'unité opérationnelle DRAAF/SG.

Les élections professionnelles se sont déroulées le 4 décembre 2014, avec un taux de participation de 75%

Perspectives 2015 : Mutualisation des services

Site de Nantes : poursuivre la réflexion sur les mutualisations possibles entre la DRAAF et la DREAL

Site d'Angers : des travaux immobiliers seront réalisés. Ils permettront de regrouper sur un seul site les équipes DRAAF(SRAL et RNM)/FranceAgriMer.

Statistiques de la fréquentation du site internet de la DRAAF

VOLUMÉTRIE & COMPORTEMENT

Volumétrie	2014	2013	2012
Pages vues	232 248	-8,6%	+4,4%
Visites	70 024	-12,1%	+7,6%
Visiteurs cumulés	63 776	-12,6%	+6,6%

Visites 70 024 → 52,1% Visites entrantes (36 476)

47,9% Visites à rebond (33 548)

Comportement	2014	2013	2012
QC	64	(=)	-5,9%
Pages vues / visite	3,3	+3,1%	-2,9%
Taux d'entrée	52,1%	+2,0%	-1,7%
Pages vues / visites entrantes	5,4	+1,9%	-3,6%
Temps passé / visite	00:04:52	-5,4%	-7,1%
Temps passé / page	00:00:54	-8,1%	-5,0%

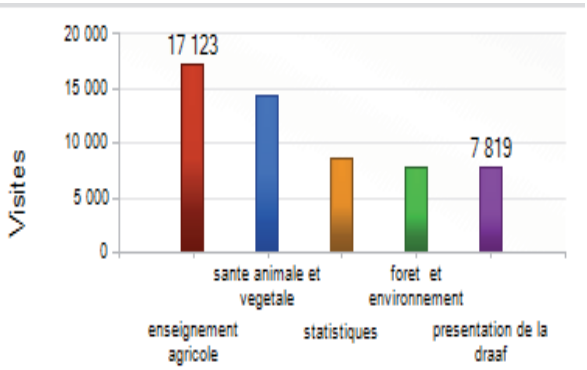

Bilan de l'activité régionale de formation en 2014

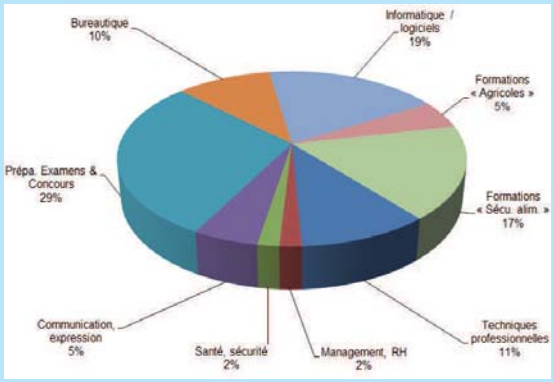

58 stages de formation ont été mis en œuvre au cours de l'année 2014 par la délégation régionale, soit un total de 953 journées stagiaires . Les formations « métiers » du MAAF (dans le secteur agricole, et dans le champ de la sécurité alimentaire), mais également les formations préparatoires aux concours et examens professionnels, ainsi que les formations en bureautique, constituent une part importante de l'offre de formations proposée par la délégation régionale en 2014. Enfin, on soulignera également que 2 stagiaires en formation sur 3 sont des femmes, en 2014.

Perspectives 2015 en matière de formation continue

2015 sera une année où la thématique de **l'agroécologie** occupera à nouveau une place importante dans l'offre de formations proposée par la délégation régionale : une quinzaine d'actions de formations sont ainsi d'ores et déjà programmées sur ce thème.

RNM : un observateur des prix de produits bio et conventionnels

Le réseau des nouvelles des marchés assure un suivi des prix des fruits, des légumes et de certaines viandes et fleurs à différents stades de commercialisation.

En octobre, l'antenne de Tours a déménagé dans les locaux de la DDT 37.

Des experts et des prix

Les centres de Nantes et Angers-Tours ont renseigné plus de 265 000 prix et cotations en 2014 et ont produit 12 bilans de campagne nationaux (concombre, framboise, mâche, muguet, oignon, poire, pommes, produits biologiques, salade d'été).

Retrouvez toute l'actualité de la DRAAF sur notre site internet régional :
www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des pays de la loire
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
tél : 02 72 74 70 00 fax : 02 72 74 70 01
courriel : draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr